BULLETIN N° 1 **Novembre 1882**



SOMMAIRE : — Préambule. — Population de l'Orphelinat Prévost. — Bienfaiteurs et donateurs. —
Admission à l'Orphelinat. — Emploi du temps. — Avenir des anciens élèves. — Nouvelles. — Visites des parents et protecteurs. — Moyens de communication.

Avec ce premier Numéro, sont donnés en SUPPLÉMENTS le portrait de J. G. PRÉVOST et le premier feuillet de notre RÉPERTOIRE MUSICAL.

PRÉAMBULE

En 1875, un ami de l'humanité, J. G. PRÉVOST, léguait au département de la Seine un Orphelinat laïque qu'il avait fondé pour les deux sexes à Cempuis, dans l'Oise. Déjà une centaine d'Orphelins y ont, ainsi que ceux qui les dirigent, goûté une heureuse existence.

Quand, dans peu d'années, cet établissement aura pris tout le développement que lui promet la générosité du CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE, 300 orphelins y retrouveront une grande famille, et bientôt il y aura dans le monde quelques milliers de personnes pour qui ce sera grande joie de savoir ce qui se passe dans le lieu où se seront écoulées leurs plus belles années.

Bien d'autres encore s'intéresseront à l'histoire de la maison où grandissent, s'instruisent et se préparent aux luttes de la vie les enfants de proches ou d'amis qui ne sont plus.

Pour commencer à leur donner satisfaction, les orphelins exercés aux divers travaux manuels vont utiliser leurs exercices typographiques à faire cette petite publication, provisoirement tous les deux mois. Pour les parents ou protecteurs, elle sera un agréable supplément aux lettres envoyées par leurs enfants ou protégés ; pour les anciens élèves, elle sera un gage constant de bon souvenir ; pour toutes les autres personnes sympathiques à l'Orphelinat, un témoignage de reconnaissance et d'affection.



BIENFAITEURS ET DONATEURS
de l'Orphelinat

J. G. PRÉVOST, dont le nom reste invariablement attaché à l'établissement qu'il a fondé et qu'il a légué au département de la Seine avec le reste de sa fortune.

M. BUISSON, Directeur de l'Enseignement primaire, qui en sa qualité d'exécuteur testamentaire de M. Prévost, a pendant cinq années entouré de sa sollicitude les orphelins élevés à Cempuis ; et Mme Buisson mère qui, pendant deux ans, a en réalité, dirigé l'Orphelinat, vivant au mi-lieu des enfants qui ont conservé pour elle une affection toute filiale.

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE dont l'incessante libéralité fait de l'Orphelinat Prévost un de ses établissements d'éducation les plus importants, et qui, par l'organe de son rapporteur, M. Aristide Rey, a posé les bases du large système d'éducation intégrale que la Direction s'efforce d'appliquer. Nous aurons souvent l'occasion de revenir sur son travail écrit avec une si haute compétence.

LA SOCIÉTÉ DE L'ORPHELINAT DE LA SEINE, dont le concours a été fort utile à l'établissement pendant la vie de J. G. Prévost, et pendant le long procès fait au Département de la Seine en contestation d'héritage, et qui encore aujourd'hui, rembourse au Département une partie des frais d'éducation de ceux de ses pupilles qu'elle a placés à Cempuis.

LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD qui, à la demande du Directeur appuyée par M. le Préfet de la Seine, a accordé la faveur du voyage à demi-prix aux orphelins, à leurs conducteurs, à leurs visiteurs, au personnel de l'Orphelinat, et même aux personnes qui voyagent pour les affaires de l'établissement. Cette générosité réduit, en fait, pour eux de moitié la distance de Paris à l'Orphelinat.

MM. les AUTEURS et COMPOSITEURS qui nous ont accordé la gracieuse permission de reproduire dans notre petite publication, des œuvres littéraires et musicales qui seront son plus bel ornement : MM. A. Chevé, G. W. et T. E. H. Bullen chefs de l'école musicale Galin-Paris-Chevé en France et en Angleterre ; Melle Fanny Chevé, compositrice ; Sp. Curwen, directeur de l'école musicale Tonic Sol-fa ; Theuriet, homme de lettres ; Wekerlin, compositeur, bibliothécaire du conservatoire de Paris ; Guilliaume, secrétaire du conservatoire de Bruxelles ; Laisné, inspecteur général de la gymnastique dans les écoles communales de Paris ; M. Calvès, compositeur.

MM. les ÉDITEURS qui envoient pour la bibliothèque des Orphelins de beaux et bons livres, et qui nous ont fait connaître d'excellents ouvrages classiques que nous apprécions tous les jours : Firmin Didot, Germer Baillière, Hachette, Armand Colin, Belin.

MM. les FOURNISSEURS de toute nature qui s'empressent toujours de faire à l'Orphelinat des conditions spécialement favorables. Nous devons en particulier renouveler ici nos remerciements à M. Deberny qui, par amour pour l'art typographique dont il est un des principaux représentants, et par sympathie toute spontanée pour nos jeunes imprimeurs, leur a fait don d'une très grande partie, lettres et gravures, du magnifique matériel mis à leur disposition.

MM. les MANUFACTURIERS, et notamment les directeurs des verreries du Tréport et d'Aumale, des corderies de Grandvilliers et du Tréport, de l'aciérie d'Aumale, qui ont avec la plus grande amabilité montré eux-mêmes en détails leurs usines aux orphelins et aux maîtres, et leur ont offert pour le musée scolaire, de jolis spécimens de leur fabrication.

Enfin le grand nombre de personnes qui, en toute occasion, ont montré de diverses manières, la sympathie que leur inspirent notre belle petite troupe enfantine, et le noble but poursuivi avec tant de sollicitude, par l'administration du Département de la Seine.



POPULATION DE L'ORPHELINAT PRÉVOST

Directeur : P. ROBIN, ancien élève de l'École Normale Supérieure, licencié ès-sciences, Inspecteur primaire, nommé par le Préfet de la Seine, le 11 Décembre 1880. — Mme Robin.
Instituteurs brevetés : P. GUILHOT, nom. Le 1er Fév. 1882. — Mme Guilhot.
J. PRUDHOMME, nommé le 25 Juin 1882.
Mme A. PRUDHOMME, nommée en 1882.
Élèves-Maîtres : L. CAPRON, nommé le 1er Avril 1881.
F. MACHU, nommé le 1er Février 1882.
Melle M. SEYRAC, depuis le 1er Octobre 1882
Culture et ferme : M. & Mme MARTIN, depuis le 1er Mars 1881.
Boulangerie et culture : A. DOMART, depuis le 1er Mars 1870.
Jardin : A. ALLAVOINE.
Cuisine : Melle E. BÉRARD.
Lingerie et infirmerie : Melles U. SELLIER, 21 Avril 1881 ; H. BECQUEREL, 7 Février 1881 ; Mme PARRY, 20 Mai 1882.
Auxiliaires journaliers pour la culture, la buanderie, les travaux d'atelier et d'entretien

Enfants de l'Orphelinat	Pupilles du Département	Pupilles de la Société	Total
Garçons	10	32	42
Filles	16	»	16
Total	26	32	58

Il faut ajouter à ce tableau les trois enfants Robin et le bébé Guilhot, élevés dans la grande famille.

Les garçons sont divisés pour l’ordre et les travaux manuels en 5 sections, les filles en 2. Chaque section est commandée par un caporal ou une caporale, un ou deux suppléants ou suppléantes.

Il y a 4 sergents dont 2 munis du certificat d’études, et une sergente : G. Giroud, A. Saulon, A. Fleury, G. Pautré dit Choisy, M. Flament.

Caporaux et caporales : E. Morel, L. Lebesret, L. Drouilly, F. Pautré dit Choisy, A. Palabot, É. Robin, A. Hallot, E. Desombre, L. Robin. Suppléants et suppléantes : A. Mercier, M. Lazarille, E. Lenain, G. Lacour, R. Regnard, A. Mallet, J. Flament, M. Durant, R. Couard, H. et L Parry, J. Palabot.



ADMISSION A L’ORPHELINAT PRÉVOST

L’admission dans cet établissement dépend exclusivement de M. le Préfet de la Seine, à qui les demandes doivent être adressées directement avec les renseignements et les recommandations de nature à faire juger de la valeur des candidats.

Prochainement une commission sera chargée d’examiner les candidats et leurs titres, de proposer leur admission d’abord provisoire, puis définitive à l’Orphelinat.

EMPLOI DU TEMPS.

Les enfants se lèvent au son du clairon à 5h.1/2 en été, à 6h. en hiver. Après les soins et l’inspection de propreté personnelle, les enfants chantent quelques morceaux et font 3/4 d’heure de gymnastique, tantôt sans appareils, tantôt aux agrès ; les plus grands garçons emploient une partie de ce temps au maniement des armes. Les soins de propreté collective, le déjeuner, la récréation conduisent jusqu’à 8 heures et demie.

Suit une classe d’une heure, consacrée dans les premières divisions à l’histoire ou à la géographie, et dans les divisions inférieures à ces mêmes études ou à l’écriture et au dessin.

De 9 h.1/2 à midi, travaux manuels auxquels prennent toutes les sections, chacune comprenant provisoirement des enfants d’âges

différents ; le travail y est dirigé par les élèves gradés, les grands montrent aux petits, ceux-ci aident leurs aînés. Quand le temps le permet on emploie 1h.1/4 aux travaux en plein air, et 1h.1/4 aux travaux d'atelier. Donnons seulement la nomenclature de ces derniers sur lesquels nous reviendrons plus tard : cartonnage, reliure, modelage, travail du bois, du zinc et du fer blanc, travaux divers (imprimerie, peinture, travail du verre, etc,) coupe et couture.

A midi dîner, puis récréation jusqu'à 1h. 1/2.

De 1h.1/2 à 4h.1/2, trois heures sont remplies par les études classiques : français, calcul, leçons de choses, lecture, comptabilité.

Suit un espace d'une heure et demie employé par les enfants à l'occupation qu'il leur plait. Ceux qui préfèrent la récréation bruyante, après s'en être donné trois quarts d'heure, rentrent à l'étude et consacrent le reste du temps à lire, à dessiner, à compléter un devoir, à en refaire un mal fait ; ceux qui ont choisi un autre travail, au jardin, à l'atelier, qui étudient la musique instrumentale, peuvent lui consacrer une heure et demie. A 5h.1/4 tous les jours, musique vocale pour les plus petits.

A 6 heures, souper suivi d'une courte récréation. De 6 heures 45 à 7 heures 55, lecture, dessin ou étude libre suivant les jours ; 2 fois par semaine, anglais pour les plus grands. De 8 à 9 heures du soir alternativement étude ou musique vocale pour la 1ere ou pour la 2eme division.

Dans la classe enfantine, les leçons sont beaucoup plus courtes et entremêlées de chants, d'exercices gymnastiques, de jeux organisés ou libres, d'exercices pratiques d'après la méthode Froebel.

Le dimanche matin après déjeuner, ont lieu la lecture des notes de la semaine et une leçon de dessin.

Le reste de la matinée est consacré à des mesures anthropométriques sur la nature et l'utilité desquelles nous aurons à revenir.

L'après-midi est employée à la promenade, le soir, aux lectures ou occupations récréatives.

Fréquemment (plus de 10 fois cette année), toute la maisonnée part de très bonne heure pour de grandes excursions. Le char à bancs suit apportant les vivres pendant l'aller, les fatigués et les petits au retour.

La matinée et la soirée du jeudi ressemblent aux autres ; pendant l'après-midi, après une leçon d'écriture, trois bonnes heures sont consacrées à une promenade à l'intérieur de la propriété ou à des travaux amusants.

Les élèves sont tous tenus, petits et grands, de faire le lundi le récit de leur promenade du dimanche, le samedi, de rédiger leurs impressions sur l'emploi de leur semaine précédente.

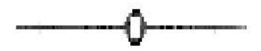
Une quinzaine d'élèves choisis font régulièrement trois fois par jour les observations météorologiques, dont le registre est régulièrement tenu depuis le 20 décembre 1880 ; ces observations sont conformes à celles qui se font dans les écoles normales ; les instruments, plus complets que dans la plupart d'entre elles, sont en partie propriété de l'Orphelinat, en partie prêtés par le Bureau Central de météorologie, auquel les observations sont transmises.

La propreté est l'objet de la plus grande attention. En plus des visites quotidiennes faites par les caporaux sous la surveillance des maîtres, Mme Robin fait de fréquentes inspections générales des plus minutieuses : tête, cou, oreilles, nez, bouche, pieds, rien n'est négligé.

Indépendamment des soins journaliers, tous les enfants prennent en hiver, chaque semaine un bain entier et un bain de pieds, et pendant l'été de nombreuses baignades dans un grand bassin construit tout exprès et presque entièrement creusé par eux, facilitent encore l'exécution de cette partie de programme, et sont en même temps une nouvelle forme de récréation utile et une condition d'hygiène qui exerce la plus heureuse influence sur la santé générale.

Nous ne résistons pas au plaisir de dire qu'après une trentaine de baignades un tiers des enfants plongent et nagent de façon à n'avoir pas à redouter les suites d'un accident ou d'une chute dans l'eau ; un autre tiers auront bientôt atteint le même résultat et à la saison prochaine pas un enfant ne sera en retard sur ce point.

Un médecin de Grandvilliers est appelé à la moindre indisposition des enfants, ce qui, heureusement, est d'une rareté excessive.



JEUX



Les enfants possèdent pour leurs récréations tous les jeux propres à développer leur force et leur adresse. Ils ont déjà usé quantité de paires d'échasses ; marchent sur la boule et le cylindre ; ont sautoir, cerceaux, jeux de tonneau, d'anneaux, passe-boules, balles, ballons, cerf-volant et une foule d'autres jeux plus tranquilles ; deux vélocipèdes sur lesquels bon nombre d'entre eux circulent avec habileté ; une vingtaine pratiquent l'exercice du clairon, ce qui fortifie leurs poumons et les prépare pour l'organisation ultérieure d'une fanfare.

AVENIR DES ANCIENS ÉLÈVES

La Société de l'Orphelinat de la Seine retire à 13 ans de l'établissement départemental ceux de ses pupilles qui y ont été admis, et les place en apprentissage.

Les pupilles du département y resteront plus longtemps, de manière à recevoir l'enseignement primaire supérieur, et à pouvoir choisir en pleine connaissance de cause la profession pour laquelle ils ont le plus de goût et d'aptitude.

En outre des orphelins admis directement, M. le Préfet de la Seine a bien voulu déjà, sur la proposition du Directeur, autoriser quatre pupilles de la Société, arrivés à la limite d'âge, dont deux munis du Certificat d'études primaires, à rester à l'Orphelinat Prévost comme pupilles du département. L'un d'eux n'a pu profiter de cette haute faveur ; les trois autres, deux garçons et une fille, sont à l'Orphelinat.

Il n'existe pas encore d'organisation pour le placement des Pupilles du Département à leur sortie de l'Orphelinat. Rien ne presse, et nous avons au moins deux ou trois ans devant nous. Il est probable qu'à cette époque la sympathie dont nous avons déjà eu tant de témoignages aura encore augmenté, et que nos enfants bien élevés, instruits, habiles et forts seront recherchés par tous ceux qui disposent du travail.

NOUVELLES

D'importantes réparations se font à l'Orphelinat. Elles ont commencé le 17 Août. Tous les bâtiments existants vont être appropriés et utilisés. Environ 150 enfants et leurs maîtres y trouveront place. Dans ce but, le Conseil Général a voté, dans sa séance de Novembre 1881, une somme de 120.000 fr.

Trente-huit enfants de l'Orphelinat sont allés, avec leurs maîtres, passer une quinzaine de jours, du 20 septembre au 5 octobre, au bord de la mer, à Mers (Somme) près du Tréport. Ils ont presque constamment joui d'un fort beau temps. Un seul jour, celui de la grande marée, la mer a été fort houleuse ; le spectacle grandiose qu'elle présentait a fort intéressé les jeunes touristes.

Pendant les belles journées, les enfants ont pris des bains de mer ont couru sur le sable à marée basse ; les uns se livraient simplement à la pêche des crevettes, des petits poissons retenus dans le parc entouré de filets ; les autres observaient toutes les productions de la mer, les algues, les coquilles fixées sur les rochers, les pholades qui les transpercent, les annélides du sable, les fossiles roulés au milieu des galets ou enfermés dans les masses crayeuses, montraient avec bonheur leurs trouvailles à leurs camarades et à leurs maîtres, et faisaient des questions qui témoignaient de l'éveil du meilleur esprit scientifique.

Plusieurs fois ils ont été assister aux entrées et aux sorties des bateaux pêcheurs, au chargement et au déchargement des bateaux de transport, aux travaux d'agrandissement du port : d'où une foule de questions sur l'industrie de la pêche, les machines, les constructions.

D'autres jours, ils ont visité des corderies, la verrerie, l'usine à gaz, un bateau à vapeur anglais, fait des excursions dans les environs.

Quelques-uns plus avancés ont collaboré à une étude topographique sur la falaise de Mers, et appris à manier les instruments des géographes explorateurs, boussole de réflexion, pédomètre, niveau, sextant.

Douze enfants ont fait à pied les vingt lieues de Cempuis au Tréport. Le temps assez médiocre ne les a pas empêchés de visiter deux usines intéressantes, d'admirer les monuments parsemés sur leur route, et les magnifiques paysages de la vallée de la Bresle.

VISITES DES PARENTS ET PROTECTEURS

Les parents ou protecteurs peuvent venir visiter leurs enfants ou protégés deux fois par an aux époques qui leur conviennent. La Compagnie du chemin de fer du Nord leur accorde gracieusement des bons pour billets de demi-place.

Pour en obtenir, les parents des pupilles de l'Orphelinat de la Seine doivent s'adresser à M. le Secrétaire de cette société, 13, quai aux fleurs.

Les parents des pupilles du Département doivent s'adresser au Directeur de l'Orphelinat Prévost. Pour éviter les requêtes trop fréquentes à la Compagnie, ils sont priés, autant que faire se peut, de demander pendant l'une des quinzaines d'un mois les billets qu'ils comptent utiliser dans la quinzaine suivante.

Le jour de leur visite, la table leur est offerte à l'Orphelinat ; mais ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'ils peuvent être autorisés à coucher dans l'établissement.

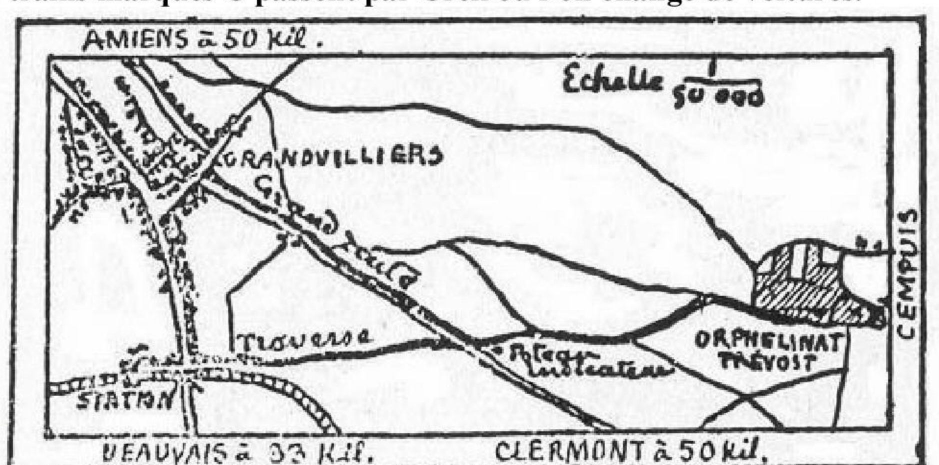
MOYENS DE COMMUNICATION

La station la plus rapprochée de Cempuis est Grandvilliers ; elle est, à vol d'oiseau à 2700m. de l'Orphelinat. Grandvilliers se trouve au N N W. A 33 kil. de Beauvais, sur la ligne ferrée qui va de cette ville au Tréport.

Les trains qui y conduisent partent de Paris à la gare du Nord. Les uns passent par Creil, les autres, par Montsoult, Persans-Beaumont, Méru, Beauvais.

Les trains partent de Paris à	6h.05,	11h.50 C du m.	5h25 du s.	
arrivent à Grandvilliers à	10h.14	3h.08	8h.58	
Les trains part de Grandv. à	7h.49 du m	1h.05	5h.04C et	7h.30 C du s.
arrivent à Paris à	11h.55	4h.54	9h.20	11h.10

Les trains marqués C passent par Creil où l'on change de voitures.



Au sortir de la station de Grandvilliers, une avenue parallèle au chemin de fer fait descendre les arrivants à la grand'route de Beauvais à Grandvilliers, qu'il faut suivre ; tourner à droite en arrivant à la grande place où se trouve une statue, la mairie, l'église, tourner encore la première route à droite au delà de cette place, et après quelques 12 à 1300m., le visiteur trouvera le poteau indicateur que nos enfants ont rétabli pour annoncer à leurs amis qu'ils ne sont plus qu'à 1000m. de ceux qu'ils viennent embrasser.

Le Directeur de l'Orphelinat Prévost : P. ROBIN.

Imprimerie de l'Orphelinat Prévost. — composé et imprimé par les élèves. 10 — 10 / 82

REPERTOIRE MUSICAL
DE L'ORPHELINAT PRÉVOST
à Cempuis, Oise.



HYMNE A LA PAIX

Paroles de P. GUILHOT. Musique attribuée à LULLI, (Air national anglais.)

Ton de SOL, 3 6 MM. 66.

1 1 2	7 • 1 2	3 3 4	3 • 2 1	2 1 7	1 • 0	5 5 5	5 • 4 3
3 3 5	5 • 3 5	1 1 2	1 • 5 3	5 3 5	3 • 0	3 3 3	3 • 2 1

1er C. O bienfai - san - te paix, Sur ter- re dé - sormais Règne à ja - mais; Déjà tous ses enfants,
2e C. Donne nous tes faveurs Et donne à tous les cœurs Des jours meilleurs: L'auguste vé - ri - té,

4 4 4	4 • 3 2	3 4 3 2 1	3 • 4 5	6 • 4 3 2	1 0 0
2 2 2	2 • 1 7	5 5 5	1 • 2 3	4 • 2 1 7	1 0 0

Pour prix de tes présents, Font re - ten - tir leurs chants Re - connais- sants.
La sainte li- ber-té, La douce é - ga - li - té, La fra - terni - té.

NOTA. — On peut : exécuter à bouche fermée les 6 premières mesures; chanter le premier couplet en chœur; reprendre les 6 premières mesures à bouche fermée; chanter le deuxième couplet en solo accompagné à bouche fermée par la seconde partie; finir par le chant du second couplet en chœur.